

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE CHOC SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, GODEROY, et M^{lle} NIVERLET, libraires ;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

| | |
|--------------------------|-----------------------|
| 6 heures 49 minut. soir, | Omnibus. |
| 4 — 32 — — | Express. |
| 4 — 1 — — | matin, Express-Poste. |
| 10 — 28 — — | Omnibus. |

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

| | |
|---------------------------|----------------|
| 9 heures 50 minut. matin, | Express. |
| 11 — 51 — — | Omnibus. |
| 6 — 6 — — | soir, Omnibus. |
| 9 — 23 — — | Direct-Poste. |

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

| | |
|------------------------|----------------|
| Un an, Saumur, 18 f. » | Poste, 24 f. » |
| Six mois, — 10 — — | — 13 — » |
| Trois mois, — 5 25 — — | — 7 50 — — |

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Moniteur* :Nous donnons sous toutes réserves le résultat des élections dans les 3^e, 4^e et 7^e circonscriptions de la Seine ; les chiffres additionnés à la hâte, peuvent n'être pas rigoureusement exacts.

| | |
|---------------------------------------------------------|--------|
| 3 ^e circonscription : MM. Cayagnac, . . . | 10,959 |
| G. Thibaut . . . | 9,952 |
| 4 ^e circonscription : MM. E. Ollivier, . . . | 11,005 |
| Varin . . . | 10,006 |
| 7 ^e circonscription : MM. Darimon, . . . | 12,078 |
| Lanquetin . . . | 11,038 |

Nous recevons la correspondance particulière suivante en date de Vienne, le 2 juillet.

« Les personnes au courant de ce qui passe dans les régions ministérielles prétendent savoir, que dans une récente entrevue avec M. le comte Buol, M. le baron de Bourqueney aurait déclaré que le gouvernement français ne pouvait donner son adhésion au projet conçu par lord Clarendon, et qui consistait à réunir administrativement les deux principautés Moldo-Valaques, mais en les tenant politiquement séparées sous l'administration de deux nouveaux Caïmakans nommés par la Porte Ottomane.

« On sait qu'il entre dans la politique du cabinet de tenir affaiblies, autant que les circonstances pourront le permettre, les deux Principautés; l'Autriche veut être assurée de son côté contre toute éventualité, c'est dans ce but que le cabinet de Vienne n'acquiescera jamais à leur réunion complète sous la souveraineté ou l'administration héréditaire d'un prince étranger ou indigène. L'Autriche insiste donc pour l'adoption du *statu quo*. Dans cette affaire, le gouvernement est résolu de marcher d'accord avec l'Angleterre et la Turquie. Quant aux autres puissances, signataires du traité de Paris, on doit reconnaître avec un regret profond qu'une parfaite entente sur ce point avec l'Autriche tardera peut-être encore quelque temps à se réaliser.

« On assure que le baron de Werther est nommé ministre plénipotentiaire de Prusse à Vienne en

remplacement de M. le comte d'Arnim qui rentrerait dans la vie privée. » — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berne, 6 juillet. — « L'assemblée fédérale a tenu aujourd'hui une séance très-courte.

« 2,000 Nenchâtelais venus ici pour les fêtes du tir ont été reçus avec acclamation.

« Une députation de tireurs de l'Allemagne septentrionale a fait cadeau à la Suisse d'un superbe drapeau. »

Marseille, 6 juillet. — « A Tunis, le 1^{er} juillet, un Juif insulté par des Maures, ayant répondu par des blasphèmes contre la religion de Mahomet, a été emprisonné, puis décapité, et son cadavre livré à la populace.

« Les consuls ont protesté unanimement contre cet acte, et M. Crowe, vice-consul d'Angleterre, est arrivé à Marseille, porteur de l'acte de protestation contre le bey qui a autorisé l'exécution. »

Francfort-sur-le-Mein, 6. — « L'Empereur et l'Impératrice de Russie sont arrivés à 11 heures et demie. Après avoir déjeuné à l'ambassade russe, LL. MM. sont parties à midi par le chemin de fer de Hanovre pour Kissingen.

Madrid, 6 juillet. — « Les cortès ont accordé l'autorisation demandée par le gouvernement d'établir provisoirement la nouvelle loi sur la presse.

« Les événements d'Ultera ont soulevé l'indignation de la presse entière. »

Berne, 7 juillet. — « Le conseil national a nommé son président M. Migg, membre du gouvernement de Berne; vice-président, M. Keller, membre du gouvernement d'Argovie.

« Le conseil d'Etat a nommé son président M. Weder de Saint-Gall; vice-président M. Kern.

« Dans la fête du tir qui a eu lieu, hier, on a présenté aux tireurs nenchâtelais, les drapeaux qui leur sont offerts par les Suisses de Paris, de Londres et de New-York. » — Havas.

EXTÉRIEUR.

ITALIE. — La lettre suivante, reçue par le *Sémaphore*, contient des détails sur les troubles de Livourne :Livourne, 1^{er} juillet 1857.« C'est entre deux fusillades que je vous écris ces quelques mots. Le parti mazzinien vient de nous donner une petite représentation de sa façon, et probablement il en aura fait autant sur d'autres points. Seulement, ce complot était, ici, le secret de Polichinelle. Chacun en parlait hautement et publiquement depuis plusieurs jours. Aussi le gouvernement n'a-t-il pas eu de peine à rétablir l'ordre. Voici les détails que j'ai pu recueillir sur les événements de la soirée d'hier. L'avant-garde émeutière composée de gens appartenant aux dernières classes de la société, de ceux que l'on charge volontiers du soin d'attacher le grelot, avait été concentrée partie dans le quartier Saint-Jean, partie dans le quartier Juif. Vers sept heures, les insurgés assaillirent un gendarme isolé à la rue Saint-Jean et le frappèrent de plusieurs coups de stylet. Suivant les uns ce pauvre militaire aurait été tué, suivant les autres il ne serait que blessé. En même temps deux individus, l'un en veste, l'autre en redingote, parvinrent à s'introduire, sans être vus par la sentinelle, dans le poste de la grand'garde de la place d'Armes, et comme les soldats étaient tranquillement appuyés contre la grille, ne se doutant de rien, l'un d'eux, celui qui portait une veste, s'empara d'un des fusils du ratelier et fit feu sur la troupe en criant : Vive la fraternité! vive la Constitution! Le coup n'atteignit personne, mais les soldats, ayant immédiatement saisi leurs armes, ripostèrent par plusieurs coups. L'émeutier paya cher l'acte d'audace qu'il venait d'accomplir; mortellement atteint, il alla, en s'efforçant de fuir, tomber mort à quelques pas, dans la *via dell Olio*. Quant à son camarade à la redingote, il parvint à se sauver. En même temps, les émeutiers désarmaient deux petits postes situés l'un *Allo Scalo Regio*, près du port, l'autre près du *Volto*. Une de leurs bandes essayait de s'emparer du *Reclusorio*, en face de *Cistemone*. Mais l'artillerie et

FEUILLETON

MADemoiselle DE CARDONNE.

(Suite.)

V.

— Jésus mon Dieu ! la belle corvette, dit Smarth en riant de manière à montrer toutes ses dents blanches à la fois, la belle et fringante corvette que notre jeune maîtresse ! comme ça marche, comme ça porte au vent ! quel dommage que ça vive dans un gueux de pays comme celui-ci ! — Et pourquoi donc ? demanda le comte. — Parce que toutes ces peaux noires qui grouillent autour d'elle doivent lui faire horreur, parce que mademoiselle devrait être reine quelque part, quand ce ne serait qu'à Brest ou à Toulon. — Tu l'aimes donc toujours bien, cette chère enfant ? — Si je l'aime ! voilà une question ; est-ce que je n'étais pas à bord du *Triton* lorsqu'elle y est née, il y a de cela dix-huit ans bientôt ? est-ce que je ne l'ai pas portée toute petite dans mes bras ? est-ce qu'elle ne m'a pas arraché des poignées de cheveux comme si j'avais été sa nourrice ? Si je l'aime ! oh ! oui, bien plus que mon œil, ce pauvre œil qui me reste et que je ne peux jamais ouvrir assez grand pour la voir... mais chut, la voilà... cré coquin, la belle femme !

Smarth reprit son peloton de ficelle, son poinçon, et se remit à son ouvrage ; le comte, qui, en apercevant sa

fille, avait éteint sa pipe et l'avait empochée, puisa de l'eau dans une gourde et en avala plusieurs gorgées. M^{lle} de Cardonne arriva au bord de l'étang.

C'était une belle jeune fille, en effet ; le vieux matelot ne l'avait pas flattée ; le jeune palmier que courbe un souffle de brise ne s'incline pas avec plus de mollesse et de grâce que cette élégante créole, dont la taille riche et souple se meut sans effort ; elle est svelte, elle est légère ; son pied délicat, à peine emprisonné dans un petit soulier de prunelle noire, décele à travers les mailles d'un bas de soie, sa blancheur mate et veloutée, digne du marbre de Phidias ; ses joues ont l'éclat du lis, et ses grands yeux, qu'enverraient les plus belles juives de l'Orient, répandent sur ses traits enchanteurs une lumière qu'on ne peut contempler sans tressaillir.

M^{lle} de Cardonne, douée entre toutes les créatures du Seigneur, n'est pas seulement belle par le visage et les admirables perfections du corps, elle est belle par la pureté de son âme qui prête à son visage, à son regard, à sa voix, et à son moindre geste, à ses actions surtout, un charme angélique et d'irrésistibles attraits. Servante pieuse de la Vierge, sa patronne, elle est en tout guidée par la bienfaisance ; sa bonté est infatigable ; pour satisfaire aux élans de son cœur, pour obéir à sa générosité toujours éveillée, il faudrait qu'elle pût disposer d'inépuisables trésors ; elle a le noble orgueil de son sang et des vertus de son père, mais la vanité lui est inconnue :

tout être souffrant est de sa famille, car elle est la sœur de tous ceux qui ont à gémir ici-bas.

— L'heure de votre sieste est passée, cher père, dit M^{lle} de Cardonne en jetant son large chapeau de paille sur la fougère ; avez-vous bien reposé ? — Pas trop mal, mon enfant, pas trop mal ; viens-tu m'embrasser ? — Mais certainement... Médi, fais attacher mon hamac.

Médi était l'abréviation du nom de la Rémédios ; ce grand mot espagnol était beaucoup trop pénible à prononcer pour les lèvres nonchalantes de la belle Nancy.

Smarth se hâta de pousser sur le rivage une large planche d'acajou qui, posée d'un bout sur des galets de pierre-ponce, et de l'autre sur le pont du *Triton*, servait de passerelle pour embarquer et débarquer ; puis, le matelot fixant la planche au navire avec ses deux poignets nerveux, cria :

— Abordez, mam'zelle, c'est amarré ; mais je vous avertis, il y a six pieds d'eau.

Se tournant vers le comte, Smarth ajouta sardonieusement :

— Je dis ça tous les jours, quoiqu'elle s'en moque et moi aussi, car elle nage comme une dorade.

Nancy avait le pied marin ; sans hésiter, elle monta sur la passerelle, et, vive comme l'alouette, elle arriva sur le pont du navire. Smarth s'inclina en baissant bruyamment la paume de sa main droite, forme de salut des nègres biens appris, et le comte ouvrit ses deux bras pour

la ligne, qui sont en ce moment casernées à ce *Reclusorio*, les reçurent à coups de fusil. Il y eût là, dit-on, trois prisonniers fusillés dans la cour. Sur divers autres points de la ville, des combats partiels eurent lieu, partout, la troupe a fait admirablement son devoir et est restée maîtresse du terrain. On ignore encore le nombre des victimes de cette soirée; mais il doit être grand, s'il faut en juger par les nombreux feux de peloton qu'on entendait. Inutile de vous dire l'effet produit par ce triste événement, tout prévu qu'il était. En un moment, la ville fut déserte et les magasins fermés. C'était un sapeur-qui-peut général. Ajoutez à cela que le ciel loimême s'était mis de la partie, et que pendant tout le temps qu'a duré la bagarre, c'est-à-dire de sept à neuf heures et demie environ, un orage épouvantable accompagné de tonnerre et d'une pluie diluvienne, n'a pas cessé de fondre sur Livourne.

» Le grand-duc héréditaire, dont la jeune épouse, malade et enceinte, se trouvait seule de sa famille au palais de la place d'Armes, averti par le télégraphe, est arrivé vers Florence avec le général en chef des troupes toscanes.

» Ce matin, à onze heures, une nouvelle alerte a eu lieu. Quelques coups de fusil se sont fait entendre, puis la fusillade a recommencé. C'est le soldat de la dernière soirée. L'alarme s'est naturellement de nouveau emparée de la population; mais il me semble impossible que cette échauffourée puisse se prolonger, grâce aux forces dont le gouvernement dispose et au bon esprit dont les troupes sont animées. Le colonel Rousselot a fait partout preuve de sang-froid et d'intelligence, il ne tardera pas à voir la fin de tout ceci, à présent qu'il est appuyé par la présence du prince et du général. Tout va rentrer dans l'ordre. De nombreuses arrestations ont été faites, et il est question de mettre la ville en état de siège. En attendant, les étrangers quittent Livourne, et la saison sera probablement perdue pour les baignades et pour le commerce.

FAITS DIVERS.

» Nous lisons dans le *Courrier des Vosges*, du 5 juillet :

« M. le comte de Morny, ambassadeur près la cour de Russie, est arrivé à Epinal jeudi dernier à 5 heures 1/2, par le convoi du chemin de fer.

» S. Exc., qui n'était accompagnée que de son secrétaire, est partie immédiatement pour Plombières dans une voiture de l'Empereur, précédée d'un courrier que S. M. avait donné l'ordre de mettre à sa disposition.

» Le même jour, M. Hudault, auditeur au conseil d'Etat, est passé par Epinal, se rendant à Plombières. Ainsi que cela se faisait déjà l'année dernière, deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi, les travaux préparés dans le conseil des ministres qui se tient pendant l'absence de S. M. chez le Garde-des-Sceaux, le mercredi et le samedi, sont apportés à la signature de l'Empereur par un auditeur, qui a l'honneur de dîner à la table impériale le jour de son arrivée, et repart le lendemain pour Paris, après avoir pris les ordres de l'Empereur.

On lit dans le même journal :

« S. M., on le sait, ne demeure pas oisive à Plombières; chez elle, l'activité du corps ne nuit

pas à celle de l'esprit, et, sous les frais ombrages qui environnent la ville de Stanislas, plus d'une haute pensée a vu le jour. Chaque jour, l'Empereur reçoit des députations, des fonctionnaires, mandés par lui, qui viennent lui rendre compte des besoins, des désirs des populations. M. le Préfet des Vosges, qui est en permanence à Plombières, sort et travaille souvent avec Sa Majesté.

— On lit dans le *Sicéle* :

« Qui aurait jamais soupçonné que l'on vendit des chevaux mauvais teint?... Ni vous, ni moi, ni personne probablement, et le sieur Claude P... cultivateur, ne s'en doutait pas non plus le moins du monde; aussi fut-il singulièrement étonné lorsqu'ayant, l'année dernière, fait baigner dans la Marne un très-beau cheval noir qu'il venait d'acheter au marché, il vit de larges taches blanches se révéler sur la robe noire de l'animal, qui fut ainsi transformé en cheval pie! « Allons, bon, les voilà qui se mettent à badigeonner les chevaux, maintenant! se dit le campagnard; ces maquignons ne savent vraiment plus quoi inventer! » Pourtant, comme notre homme tenait plus à la qualité de la bête qu'à la nuance, il n'attachait pas grande importance à ce changement de couleur. Mais, au bout de quelque temps, son étonnement redoubla lorsqu'ayant un jour été surpris par un orage avec sa monture, il vit les marques blanches aller toujours s'élargissant, les taches noires diminuer d'autant, et quand, au bout d'une heure de pluie battante, il se trouva posséder un magnifique cheval blanc: « Ah ça! pourquoi diable se sont-ils amusés à peindre cette bête en noir? » se demanda le paysan.

» L'un de ces jours derniers, Claude P... ayant par extraordinaire besoin à Paris, chevauchait crânement monté sur son blanc bidet, quand, en arrivant près d'une ferme, le cheval se met à dresser les oreilles, à hennir, puis, malgré les efforts du cavalier, il entre au grand trot dans la cour. — « Tiens, voilà Bijou! s'écrie l'un des domestiques qui se trouvaient là. — Bijou? reprend un autre, ça n'est pas possible, il y a longtemps qu'il est mort; mais oui, pourtant c'est bien lui. Eh! not' bourgeois, v'nez donc voir! Bijou qu'est ressuscité!... » Définitivement, c'était un singulier animal que celui-ci, qui, après avoir changé deux fois de couleur, se trouvait maintenant un revenant de cheval! Mais tandis que d'un côté l'on discutait sur son identité, et que de l'autre le malencontreux cavalier faisait de vains efforts pour s'en aller, survient le maître de la maison, que Bijou salue par un hochement de reconnaissance, et qui somme le voyageur de venir avec lui chez le commissaire de police du canton.

» Le fermier en question, ayant l'année dernière son cheval de selle assez gravement malade, le fit d'abord traiter chez lui par un sieur X... maréchal expert qui demeure à quelques lieues de là; mais comme la distance à parcourir était assez considérable, et que l'animal exigeait des soins assidus on trouva plus simple de le mettre en pension chez le médecin; mais rien n'y fit, à ce qu'il paraît, car au bout d'un mois le maréchal vint annoncer au fermier que son cheval était mort, et en même temps il lui présenta une note assez ronde que notre cultivateur paya sans marchander.

» Quand on fut arrivé chez le commissaire de police, auquel le fermier raconta ce qui précède, en soutenant que le cheval du voyageur était bien celui qu'il avait cru mort. Quand Claude P... eut à son tour raconté les diverses métamorphoses de son bidet, le magistrat envoya chercher le maréchal-expert qui se trouva tout sot en voyant sa ruse découverte, et Claude P... comprit enfin pourquoi son cheval avait été déguisé en noir.

» Inutile d'ajouter que l'honnête peintre en chevaux a été immédiatement écroué dans la prison du lieu.

— Depuis deux ou trois jours, dit le *Courrier de la Drôme* du 6 juillet, les cultivateurs des environs de Valence ont commencé la moisson de leurs blés. La récolte paraît devoir être excellente, à en juger par le poids des gerbes. A l'exception des quartiers de Plovier et de Thodure, on ne reconnaît pas de traces du dernier orage sur la vigne dont les apparences sont des plus belles. Les noyers sont superbes et les pommes de terre abondantes.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le résultat du scrutin dans toutes les communes de la circonscription d'Angers est parvenu dans la nuit à la Préfecture.

M. E. Dubois a obtenu... 11,538 voix.

M. G. Bordillon... 10,267

La majorité en faveur de M. Du-

bois et de... 1,271

En conséquence, il est élu député.

Par décret du 3 juillet, les conseils d'arrondissement se réuniront le 20 juillet, présent mois, pour la première partie de leur session, dont la durée est fixée à cinq jours.

L'administration des postes vient d'autoriser les directeurs à affranchir les affiches manuscrites en tout ou en partie des officiers ministériels, notaires, huissiers, etc., au prix fixé pour les avis, annonces, etc., soit 1 c. par 5 grammes jusqu'à 50 grammes, avec progression de 1 c. par 10 grammes excédant 100 grammes. Elles devront à cet effet être établies sur papier de couleur revêtu du timbre requis, et ne contenir aucune lettre ou note ayant le caractère de correspondance ou pouvant en tenir lieu.

Avant cette décision, les affiches manuscrites des notaires et huissiers étaient taxées comme lettres ordinaires lorsqu'elles étaient expédiées par la poste.

Le *Moniteur* du 4 juillet publie le programme du concours pour être admis à l'Ecole des mineurs de Saint-Etienne.

Pour être admis à concourir aux places annuellement vacantes à l'Ecole des mineurs, les candidats subiront un examen préalable devant un ingénieur des mines désigné à cet effet.

Seront réputés admissibles et dispensés, en conséquence, de l'épreuve préalable, les candidats qui auront subi l'examen d'admission à l'Ecole polytechnique.

Le concours définitif aura lieu à Saint-Etienne, devant le conseil de l'Ecole, constitué en jury d'exa-

recevoir sa fille.

— Nous avons fumé, cher père? — Tu crois? — Où serait la franchise du marin, si vous n'iez? — Je ne nie pas, ma belle, je ne nie pas; mais je l'assure que j'ai pu fumer; ainsi ne gronde pas... — Cependant... fit Nancy en portant à ses lèvres un petit mouchoir brodé, cependant... — Tu trouves... oui, l'odeur est assez forte... Aussi, ce coquin de Smarth m'a donné du virgine qui infecte... Allons, viens t'asseoir là, ma mie, à ta petite place, que diable! la pipe d'un vieux loup de mer ne doit pas te faire peur. — Smarth, dit la jeune fille, ne savez-vous pas que le médecin de mon père lui a défendu de fumer? — Si fait, mam'zelle. — Pourquoi donc ces complaisances nuisibles? — A vous parler le cœur sur la main, mam'zelle, je ne crois pas beaucoup au bavardage des chirurgiens: celui du *Triton* a failli me crever l'œil droit pour me conserver l'œil gauche que j'ai perdu: depuis ce jour-là, je méprise volontiers les ordonnances de ces messieurs; et puis, l'amiral m'a dit de charger sa pipe, dame! la discipline avant tout: j'ai obéi. — Je vous prie de n'obéir qu'à moi lorsqu'il s'agira de la santé de mon père. — Ça suffit, maîtresse, répondit Smarth un peu capot du ton presque sévère qui avait accompagné ces paroles. — Allons, cela ne m'arrivera plus, décidément, belle grondeuse, calme-toi, dit le comte, et apprends-nous quelque chose de nouveau, si c'est possible; que se passe-t-il à la maison? — Toujours de vilaines choses,

mon père; vous me voyez bien chagrine, effrayée; indignée. — Encore! murmura le comte dont le front se rembrunit. — Louis, votre meilleur jardinier, celui qui soignait mes fleurs privilégiées, vient de mourir? — Mais je l'ai vu ce matin, il se portait à merveille. — Eh bien, il était, il y a une heure, dans ma galerie, me montrant des jasmins doubles et des graines de tubéreuse; tout-à-coup son front s'est couvert de sueur, sa langue s'est embarrassée, il a porté les mains à sa poitrine que ses ongles ont déchirée, et il est tombé foudroyé sur le carreau. — Mort? — Oui, empoisonné comme l'a été hier Judith, ma nourrice, comme l'ont été avant-hier Joseph, votre valet de chambre, et Congo, mon coureur... Pauvre père! nous sommes bien malheureux! Tous ceux qui nous servent, tous ceux qui nous aiment sont frappés, j'ai peur!...

En parlant, M^{lle} de Cardonne attachait son regard sur Smarth qui avait repris son ouvrage et demeurait, tête basse, insensible en apparence à cet affreux récit.

Le comte, violemment ému, levait les yeux au ciel et s'efforçait de maîtriser la colère de son cœur; il regarda sa fille et, comme elle, regarda le vieux matelot, dont l'impassibilité l'épouvanta.

Frappant ses genoux de ses deux mains, l'amiral s'écria d'une voix troublée :

— Smarth? — Maître, répondit le timonier avec douleur. — Va t'instruire de ce nouveau meurtre; il faut

me trouver le coupable; tu feras ensevelir ce malheureux comme tous ceux à qui j'ai porté malheur... Va j'attendrai ici ton rapport.

Smarth se leva avec calme et quitta le *Triton*. Dès qu'il eut touché terre, il se retourna et dit :

— Il n'y a que le bon Dieu, monsieur le comte, qui puisse deviner Satan; je n'apprendrai rien.

L'amiral voulut répondre, mais ne pouvant articuler un seul mot, il saisit la main de sa fille et la baisa; une larme tomba sur cette main blanche et la brûla. — Pauvre bon père, murmura Nancy, vous n'avez donc pas encore parlé à cet homme? — Et le courage, mon enfant, et le courage! — Et le crime mon père?

Le comte se leva.

— Où allez-vous? — Je ne sais, je ne puis rester en place, descendons à terre; ce que je souffre est affreux!

Nancy monta sur la passerelle; son père, appuyé sur sa main, la suivit et vint s'arrêter au pied d'un latanier auquel était attaché l'un des bouts du hamac de sa fille. Les deux nègres de Nancy étaient assis dans l'herbe à quelques pas de là, et la capresse, accroupie sur ses talons au bord de l'étang, jetait des cailloux dans l'eau d'un air distrait et indolent.

L'amiral fit un geste que M^{lle} de Cardonne comprit aussitôt, car elle ordonna aux nègres de se retirer. La Remédios se leva, raide comme un piquet, et vint à sa maîtresse qui se jeta dans son hamac. Alors la capresse

men. Les candidats déclarés admissibles seront informés directement de l'époque à laquelle s'ouvrira le concours. L'admission des élèves sera prononcée par le ministre, sur la liste, par ordre de mérite, dressée par le jury d'examen.

Les examens préalables seront ouverts du 1^{er} août au 1^{er} septembre de cette année.

Un avis officiel indiquera les jours, au nombre de dix au moins, choisis par les ingénieurs dans la période mentionnée plus haut pour examiner les candidats.

L'ingénieur désigné pour Angers, est M. Orsel, ingénieur ordinaire à Angers.

COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

Extrait du registre des délibérations. — Séance du 23 mai 1857. — Compte rendu de M. le Président.

DRAINAGE.

On sait que le drainage est un des plus sûrs moyens d'amélioration foncière. Il agit sur la plupart des terrains, mais surtout sur ceux dont le sous-sol peu ou point perméable redoute l'humidité. Le Comice agricole de Saumur, à la recherche de toutes les pratiques améliorantes qui peuvent convenir à l'arrondissement, ne pouvait tarder d'expérimenter celle-ci. D'ailleurs, le Gouvernement, dont la sollicitude veille aux intérêts agricoles, avait mis à la disposition du Comice une somme de 500 fr., destinée à provoquer dans la contrée l'introduction du drainage.

Cette pratique est déjà connue, théoriquement au moins, d'un assez bon nombre de cultivateurs; rappelons cependant qu'elle consiste à placer souterrainement des tuyaux de poterie, qui, posés bout à bout, forment des conduits d'eau qui viennent se dégorger au point le plus bas du terrain. La confection des tranchées ou drains, s'exécute avec des instruments spéciaux et exige des ouvriers familiarisés avec la pratique. L'œuvre du Comice consistait donc à provoquer l'établissement d'une fabrique de tuyaux et la formation de chefs et d'ouvriers draineurs.

Pour les tuyaux, depuis deux ans, le Comice a fait venir à ses frais une machine perfectionnée et la placée gratuitement chez ceux des fabricants de poterie qui ont voulu prêter la main à ces essais. La tuilerie de Brossay, notamment, dirigée par M. Berthe-Lemoine, a donné à la fabrication un développement assez considérable, et est en mesure de fournir maintenant des quantités importantes aux prix suivants :

| | |
|-----------------------------------|-----------------|
| Tuyaux de 30 millim. de diamètre, | 20 fr. le mille |
| — 40 — | 30 — |
| — 50 — | 40 — |
| — 60 — | 50 — |

Demi-colliers. — Cinq pour un.

Pour l'exécution d'un essai de drainage, M. l'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, a mis à la disposition du Comice M. Laffour, ingénieur draineur, qui relève de son service, lequel est venu faire exécuter sous ses yeux le drainage de 1 hectare 50 ares, situés dans la commune de Distré, au lieu appelé le Petit-Marais de Pocé, près le moulin de Preste. Mais pour faciliter à l'arrondissement sa continuation des expériences, le Comice a fait en sorte que les ouvriers du pays fissent partie des travailleurs. Ainsi, un sieur Maurat, terrassier, rue

s'agenouilla, rassembla les plis de la robe de mousseline de Nancy, en couvrit les pieds de la jeune fille qu'elle baisa et posa douillettement dans le hamac; puis, imprimant à cette couchette aérienne un branle cadencé, elle dit :

— Faudra-t-il porter à mam'zelle sa collation? — Merci, ma bonne Medi, je goûterai à la maison.

La Rémédios se retira en s'inclinant devant le comte.

— Venez près de moi, tout près, cher père, dit Nancy; asseyez-vous là, sur cette fougère; nous causerons à notre aise, et pas bien haut, car, ici, ce sont les bois qui ont des oreilles.

Le comte se prêta de bonne grâce à la fantaisie de sa fille.

Nancy arrêta l'oscillation de son hamac en posant sur le gazon la pointe de ses pieds qui se perdirent dans les fleurs dont la terre étoit couverte; puis, la gracieuse jeune fille s'emparant de la tête du vieillard, la posa sur ses genoux et l'enveloppa de ses beaux bras : tableau charmant, fait pour séduire le pinceau délicat de Watteau.

(La suite au prochain numéro.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

de Nantilly, à Saumur, a travaillé au chantier de Distré et chez différents propriétaires; il peut être employé comme chef-poseur. Catault, maçon à Distré, se trouve dans le même cas. Pour la partie technique du drainage, qui comprend le nivellement, le tracé des drains, la formation d'un devis, la surveillance et même l'entreprise à forfait des travaux, M. Bouilleau, géomètre-expert, rue des Boires, à Saumur, offre toutes garanties.

On peut établir en terme moyen que les drains seront à une distance de 10 mètres et les tuyaux placés à 1 mètre de profondeur et que, dans les conditions ordinaires des sols de l'arrondissement, la prise à forfait du mètre linéaire de drain, non compris les tuyaux, sera de 10 centimètres. Le coût du drainage ressortira donc comme suite pour un hectare :

| | |
|---------------------------------------|--------|
| 1,000 mètres de drains à 10 centimes, | 100 f. |
| 3,000 tuyaux à 20 francs | 60 |
| 300 tuyaux collecteurs à 40 | 12 |
| TOTAL..... | 172 |

Le Comice fera connaître les effets produits par le drainage, sur le champ d'expérience. On peut dès à présent dire qu'un terrain marécageux, qui ne produisait que des herbes aquatiques paraît complètement desséché et propre à toutes cultures.

Nous annonçons avec plaisirs à nos lecteurs, que M. Louis MOULLIN, artiste peintre, fixé à Angers où il s'est fait justement apprécier depuis un an, par ses gracieuses compositions, la publication d'un très-bel album de 13 lithographies : *Souvenirs de l'inondation de 1856*, et un grand tableau : *L'Empereur visitant les ardoisières inondées*, admis au salon de cette année, sous le n° 1,976, s'est décidé à faire parmi nous une vente de ses œuvres. Le catalogue de cette collection comprend 125 articles : 30 moyens et petits tableaux à l'huile, 60 dessins en aquarelles mis sous verre et 35 dessins anciens; il se distribue gratuitement chez M. Plé, commissaire-priseur à Saumur.

Une exposition publique du tout aura lieu le dimanche 12 juillet, à partir de midi, rue d'Orléans, 19, dans les salles de l'ancien café Deville, et la vente se fera le lendemain 13, dans les mêmes salles, à midi et à 7 heures 1/2 du soir.

Nous recommandons vivement cette vente à tous, aux amateurs pour lesquels elle sera une heureuse occasion d'enrichir leurs collections, et aux gens du monde et de loisir qu'elle mettra à même d'orner leurs appartements d'œuvres d'art originales et d'un prix très-accessible.

Mercredi dernier, un orage terrible a éclaté sur la Pommeraye, et a duré depuis une heure de l'après-midi jusqu'à 7 heures du soir. Le tonnerre est tombé sur une maison, mais sans faire de mal à personne.

Les terres ont été profondément imbibées d'eau. Les froments sont versés, mais ils commencent à se relever; ils sont de toute beauté. Aussi les blés sont en baisse.

Les foins sont à moitié faits. On parle de 25 fr. le mille. La quantité est prodigieuse surtout dans les vallées de Montjean.

Le même jour, le tonnerre est tombé sur une ferme de la Corvée, commune de St-Germain-des-Près, où se trouvaient réunies sept personnes. Six ont été violemment renversées par la commotion, mais aucune d'elles n'a été blessée et elles n'ont pas tardé à reprendre leurs sens. Un buffet rempli de vaisselle a été brisé, une horloge a été réduite en poussière, et un cochon et deux poules qui se trouvaient dans un toit à porcs près de la maison ont été tués par la foudre.

Le dommage peut être évalué à environ 300 francs.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 8 juillet. — Les nouvelles de Naples sont en date du 5 juillet. Un supplément au journal officiel, en date du 2, annonce que la bande de Sapri a été attaquée à Padola par les gardes urbaines, la gendarmerie et le 7^e bataillon de chasseurs. Cent insurgés ont été tués, 30 ont été blessés et il a été fait autant de prisonniers; la plupart de ceux qui ont pris la fuite sont déjà arrêtés. La Calabre est tranquille.

» Le journal officiel de Naples contient de nouveaux éloges adressés aux gardes urbaines qui ont quitté les travaux de la moisson pour prendre les armes. »

Berlin, 8 juillet. — « L'arrivée de l'Empereur de Russie et de l'Impératrice de Russie est attendue pour le 21 courant. »

Londres, 7 juillet. — « En réponse à une question de M. Berkeley, dans la Chambre des communes, lord Palmerston a déclaré que le gouvernement combat les plans de M. de Lesseps, par la considération que ces plans tendent à séparer l'Égypte de la Turquie et aussi à mettre en danger les Indes anglaises. » — Havas.

AVIS.

ROUTE DÉPARTEMENTALE, N° 14, DE SAUMUR A LA VARENNE.

ACQUISITION DE TERRAIN.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Saumur, chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'Honneur,

En exécution des articles 6 et 15 de la loi du 3 mai 1841, donne avis que l'Administration vient d'acquiescer, des propriétaires dont les noms suivent, le terrain ci-après désigné, nécessaire à la construction de la route départementale, n° 14, de Saumur à la Varenne, sur le territoire de la commune de Coutures, savoir :

Des sieur et dame Jacques Denouault père, propriétaires, demeurant à Coutures, Jacques Denouault fils, marchand épicière, et Ance Lamoureux, son épouse, demeurant aussi à Coutures, une portion de maison, située audit bourg, section C, n° 1,298 du plan cadastral, contenant 23 ares; estimée, à raison de 86 fr. 95 c. l'are..... 2,000 fr.

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur les sommes mentionnées ci-dessus, devront se faire connaître au secrétariat de la Sous-Préfecture de Saumur, dans le délai de huit jours, à compter de la publication du présent avertissement, à défaut de quoi elles seront déchues de leurs droits à l'indemnité. — Loi du 3 mai 1841, art. 21.

En l'Hôtel de la Sous-Préfecture, à Saumur, le 10 juin 1857.

Le Sous-Préfet, V^o O'NEILL DE TYRONE.

Saumur, le 8 juillet 1857.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous serais obligé d'annoncer dans votre journal l'ouverture, pour mardi 14 juillet courant, de la Succursale de Saumur pour les Agences commerciales, place du Petit-Thouars.

APERÇU DES AFFAIRES QUE FAIT LA COMPAGNIE :

- Ameublements en tous genres;
- Produits de la fabrique des tissus imperméables d'Angers, propriété de la Compagnie;
- Instruments perfectionnés d'agriculture, machines à battre le grain, brevetées et médaillées, de Passedoit, de Saumur; barattes à beurre, brevetées et médaillées, de Neveu, de Saumur; seaux, brevetés, de Chevreau-Lorrain, de Saumur; charrues américaines, cribles, trieurs;
- Cartons bitumés pour toitures; — Objets d'art rustiques: jardinières, fauteuils de jardins et tables.

BERNARD.

M. MÉRIGOT, chirurgien-dentiste à Angers, sera à Saumur, Hôtel de Londres, le 16, le 17 et le 18 de ce mois. (392)

L'ÉLIXIR RASPAIL, de COMBIER-DESTRE, de Saumur, vient d'obtenir une nouvelle médaille à l'exposition du Mans (Sarthe).

Malgré l'augmentation toujours croissante des alcools de vin que M. Combiér fait distiller à son compte dans le midi, et le prix extraordinaire où se sont élevés les sucres, il n'a jamais changé ses prix ni ses qualités, préférant un moindre bénéfice à l'emploi des alcools industriels et des sirops de fécule, tenant à se conserver la réputation qu'il s'est acquise jusqu'à ce jour.

MM. les débitants et consommateurs sont priés d'exiger le cachet sur la cire et les étiquettes ornées de médailles que M. Combiér seul possède. (380)

SALON AMÉRICAIN.

MM. LORAMUS ET LODOISKA, ont ouvert leur salon de PHISIQUE et de MAGNÉTISME, place de la Bilange.

BOURSE DU 7 JUILLET.

| | |
|-----------------------------|------------------|
| 5 p. 0/0 hausse 03 cent. | — Fermé à 67 15. |
| 4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent | — Fermé à 92 40 |

BOURSE DU 8 JUILLET.

| | |
|------------------------------|------------------|
| 5 p. 0/0 hausse 15 cent. | — Fermé à 67 50 |
| 4 1/2 p. 0/0 baisse 20 cent. | — Fermé à 91 90. |

Etude de M^e BODIN, avoué à Saumur.

D'un exploit du ministère de GUERIN, huissier à Saumur, en date du premier juillet mil huit cent cinquante-sept, enregistré.

Il appert :

Que dame Marie Blanchard, épouse du sieur Jacob Melcher, brasseur, avec lequel elle demeure commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, a formé une demande en séparation de biens contre son dit mari, et a constitué M^e BODIN, avoué à Saumur, à l'effet d'occuper pour elle.

Pour extrait,
BODIN.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES.

Le samedi 11 juillet 1857, à midi, sur la place de la Bilange à Saumur, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, à la vente publique aux enchères, d'une machine à battre le blé (nouveau système), ayant très-peu servi, fabriquée par M. Passedoit, mécanicien à Saumur; charrettes, carrioles et autres objets.

Ou paiera comptant, plus 5 p. %.

Etude de M^e BEDON, notaire aux Rosiers.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Après décès.

Le dimanche 12 juillet 1857, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Bedon, notaire aux Rosiers, en la maison où est décédé M. Jean Boutin, dit Desvignes, aux Rosiers,

à la vente des meubles et objets mobiliers composant sa succession et consistant en :

Lits, couvertures, draps, serviettes, couvertures, effets à usage d'homme, armoire, buffet, tables, chaises, chemises, batterie de cuisine et quantité d'autres objets.

Ou paiera comptant, plus 5 p. %.

A LOUER MAISON AVEC MAGASINS.

Touchant le Pont-Cessart et le quai du Gaz.

S'adresser à Duvan-Girard fils, qui y exploite le commerce en gros, des vins et spiritueux, lequel il cédera également, si on le désire. (375)

A VENDRE OU A ARRENTER

Un FONDS de boulanger bien achalandé et susceptible d'augmentation, situé à Fontevrault, Grand-Rue, avec la maison dans laquelle il s'exploite depuis plus de soixante ans.

S'adresser au propriétaire, M. HERBAULT, ou à M^e HUDAULT, notaire à Fontevrault. (376)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n^o 8, est transférée même rue, n^o 3. (379)

A VENDRE

par adjudication.

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

Le dimanche 12 juillet 1857, à midi,

1^o UN BEAU CLOS

DE TERRE ET VIGNE;

Avec petite maison nouvellement restaurée, hangar, écurie, pompe et bassin, entouré de murs.

Situé au Pont-Fouchard, lieu dit le Bas-du-Bois-Brard, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, contenant 1 hectare 64 ares 80 centiares, joignant d'un côté M^{me} Grandmaison, d'autre côté le chemin de Saint-Florent.

Mise à prix, outre cinq centimes par franc. 10,000 f.

2^o ET UNE CAVE,

Située à Saumur, montée des Récollets, joignant M. Leroy, avec communauté à un puits.

Mise à prix, outre cinq centimes par franc. 500 f.

Il sera donné des facilités pour le paiement des prix. — Une seule enchère suffira pour faire prononcer l'adjudication.

On pourra traiter avant le jour fixé pour l'adjudication.

S'adresser à M. POUZET, clerk de M^e Labiche, avoué, et mandataire de M. Alexandre Mée; Ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur.

MAISON

Située rue Beaurepaire,

Anciennement occupée par M^{me} veuve Callonard,

A VENDRE OU A LOUER,

Pour la St-Jean prochaine.

S'adresser à M^{me} veuve de FOSLETHEULLE, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (236)

RECOLTE DE PRÉ

A VENDRE.

A vendre la récolte d'un pré, situé à Saumur, dans la Clarissière, près la levée de Saint-Florent, contenant 1 hectare 25 ares.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (390)

A VENDRE

Une CARRIOLE toute neuve.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Une MAISON, rue des Payens, 3.

S'adresser à M. LECOY. (190)

EXCELLENTE

IMPRIMERIE

A CÉDER

Pour cause de santé.

Très-bon matériel. Clientèle excellente. Journal désigné pour les annonces judiciaires. Brevets de lithographe et de libraire. Produit moyen, 4,000 fr.

Cet établissement se trouve situé sur une des grandes lignes de chemins de fer.

S'adresser à M. VATTIER, imprimeur à Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine).

HOTEL ET RESTAURANT DU COMMERCE,

Rue Montmartre, 124, à Paris,

TENU PAR ALEXANDRE MÉE.

EXPOSITION
UNIVERSELLE
1855

CONSERVATEUR DENTAIRE
EAU DE PHILIPPE

PRIX
2 fr. 50 le flacon.
1 fr. 50 le 1/2 fl.

Cette Eau dentifrice hygiénique, approuvée par les Médecins et Dentistes, préserve des douleurs de dents, en arrête la carie, les nettoie; les blanchit, les conserve, fortifie les gencives, détruit la fétidité de l'haleine. Parfum délicieux. — Pharmacie PHILIPPE, rue Saint-Martin, 125, à Paris. (Déposé.) Dépôt, à Saumur, chez M. BALZEAU, coiff.-parf., rue d'Orléans.



AVIS. — L'extrême réserve avec laquelle l'Académie de médecine accorde son approbation aux nouveaux médicaments qui lui sont présentés n'en devient que plus significative pour ceux qui l'obtiennent.

Mais, pour que médecins et malades retirent de leur emploi les avantages qu'ils ont le droit d'en attendre, ils devront toujours s'assurer que le médicament porte bien le cachet et la signature de son inventeur. Cette précaution est le seul moyen de se garantir des contrefaçons, qui non-seulement discréditent un bon produit, mais sont le plus souvent nuisibles à la santé.

Chaque produit est accompagné d'une instruction indiquant la manière d'en faire usage.



POUDRE PURGATIVE DE ROGÉ

Pour préparer soi-même la Limonade purgative au citrate de magnésie.

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Médaille à l'Exposition nationale de 1849.

Médaille à l'Exposition universelle de 1855.

Cette limonade est un purgatif doux, sûr et agréable, adopté par la plupart des médecins et dont l'usage est populaire.

PILULES DE VALLET

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Ces pilules au carbonate ferreux inaltérable jouissent d'une grande vogue pour la guérison des pâles couleurs, des pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments faibles ou lymphatiques.

Perles d'Ether du D^r Clertan

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.

Elles sont très-efficaces contre les migraines, les névralgies, les crampes d'estomac, le mal de mer, les palpitations et toutes les douleurs provenant d'une surexcitation nerveuse.

Dépôts dans les pharmacies de MM. MÈNIÈRE, à Angers; MOUSSU, à Beaufort; GUY, à Chalonnes-sur-Loire; HOSSARD, à Château-neuf-sur-Sarthe; BONTEMPS, à Cholet; PELTIER, à Doué-la-Fontaine; DANICOURT, à Saumur; MAUSSON, à Saint-Florent-le-Vieil.

Huile de Foie de Morue de Berthé

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855.

L'Académie a constaté la bonté des procédés particuliers au moyen desquels M. Berthé obtient une huile brune d'une pureté irréprochable; d'après M. le professeur Trousseau, l'huile brune est la seule efficace dans le traitement des affections rachitiques, tuberculeuses et scrofuleuses.

Pastilles et Poudre du D^r Belloc

Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Ces préparations de charbon végétal médicinal guérissent les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, les migraines et les pesanteurs d'estomac provenant de mauvaises digestions, font renaitre l'appétit, et rétablissent la liberté du ventre en détruisant la constipation.

SEMOULE MOURIÈS

AU PROTÉINO-PHOSPHATE-CALCIQUE. Approbation de l'Académie impériale de Médecine.

Médaille de l'Institut de France. Médaille à l'Exposition universelle de 1855.

Ce nouvel aliment facilite la dentition et prévient certaines maladies qui atteignent les enfants pendant leur croissance, particulièrement les difformités.

Il convient aussi aux femmes enceintes, aux nourrices et aux convalescents.

ABONNEMENTS PAS DE PRIME, MAIS DEUX NUMÉROS PAR MOIS AU LIEU D'UN BUREAUX A PARIS Rue Ste-Anne, 64.

Un an, 6 mois.
PARIS 15f. 8f.
DÉPARTEMENTS. } 18f. 10f.
Corse, Algérie. }
Étranger, selon le tarif postal.

LA FRANCE ÉLÉGANTE

Envoyer franco au Directeur un bon de poste ou sur Paris, ou s'adresser aux Libraires et aux Messageries.

(Journal des Dames et des Salons. — 4^e ANNÉE. — Sous le patronage de M^{me} la comtesse DASH)

Est le seul journal du genre auquel son immense succès en France et à l'étranger ait permis d'offrir à ses abonnés, sans augmentation de prix, DEUX NUMÉROS par mois au lieu d'un. Elle publie PAR AN 24 numéros grand in-8^o; édition de luxe, rédigés par les sommités de la littérature, 24 gravures de modes colorées, dessinées par M^{me} Héloïse Leloir; 15 Planches de Broderie par nos premiers dessinateurs en ce genre; — 15 Planches de Patrons de Robes, Manteaux, Chapeaux, Vêtements d'Enfants; — Plusieurs Planches colorées de Tapisserie, Filet et Crochet; — environ 40 Morceaux de Musique pour Chant et Piano; — et une multitude de Travaux de Dames en Tapisserie, Filet, Crochet, Tricot, etc.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,